

Val
De
Loire
Nivernais

i pour les communes
de moins de
1 000 habitants !

APPEL

À

CANDIDATURE

Revitalisation
centre-bourg

2021

#2

Projet financé par

n IÈVRE
le département





Une candidature pour les petites communes

CONTEXTE

En 2019, le Pays a lancé un appel à candidature pour permettre aux communes (autres que Cosne sur Loire, la Charité sur Loire, Nevers, Imphy, Decize qui bénéficient déjà d'un accompagnement Etat ou Région) d'avoir une stratégie de développement pour la revitalisation de leur centre-bourg.

Les 8 communes lauréates (Neuvy sur Loire, Pouilly sur Loire, Donzy, Pougues les eaux, Coulanges les Nevers, Chantenay Saint Imbert, Magny Cours, Saint Léger des Vignes) ont bénéficié de l'appui d'un cabinet d'étude pour la réalisation d'un plan guide. Le financement de ces études s'est fait via le contrat de soutien du Département et le programme LEADER.

Le Pays a accompagné les communes tout au long de la démarche : rédaction du cahier des charges, audition, sélection des cabinets d'étude, suivi des études.

Une dynamique autour de la revitalisation centre-bourg s'est mise en place sur le territoire.

Dans la continuité de son travail sur la revitalisation centre-bourg, le Pays souhaite proposer un appel à candidature pour que les plus petites communes du territoire puissent elles aussi bénéficier d'ingénierie pour revitaliser leur village.

01

OBJECTIFS

Il s'agit de recruter un cabinet d'étude pour une prestation de revitalisation centre-bourg qui s'articule autour d'un projet phare.

- + Proposer un travail sur la redynamisation des petits villages autour d'un projet très structurant (ex : mise en place d'un bar associatif (dépôt de pain, DAB, dépôt de produits alimentaires, salle de réunion...))
- + Travailler une approche globale de revitalisation (ex : aménagement paysager, identité du village, mobilité à l'échelle de l'intercommunalité, services ambulants et/ou dématérialisés, politique sur l'habitat et l'accompagnement des particuliers...)
- + Intégrer la participation citoyenne : concertation avec la population au travers d'ateliers de travail



Tout est prêt, vous n'avez
plus qu'à mettre vos
réponses !

Candidater n'aura jamais été aussi simple

02

3 septembre - 4 octobre 2021 →

Lancement de l'appel à candidature

Pour candidater, vous devez simplement remplir le document Word intitulé « Réponse à l'appel à candidature » et nous le retourner avant la date limite.

Simple, court et déjà mis en page, vous n'aurez plus qu'à inscrire vos réponses.



octobre 2021 →

Sélection des communes et annonce des lauréats



jusqu'au 31 décembre 2021 →

Rédaction du cahier des charges puis choix du cabinet d'étude



Un dispositif innovant pour les plus petites communes du territoire

Le Pays Val de Loire Nivernais souhaite permettre aux petites communes de se lancer elles aussi, dans la revitalisation centre-bourg en les accompagnant techniquement et financièrement.

Le financement du projet se fera via le contrat de soutien du Département et le programme LEADER.





CRITERES D'ELIGIBILITE

- + Document Word « Réponse à l'appel à candidature »
- + Critères de sélection (thématiques présentes dans l'appel à candidature)
- + Communes de moins de 1 000 habitants

03



CALENDRIER

Publication de l'appel à candidature : **03/09/2021**

Date limite de réponse pour l'appel à candidature : **04/10/2021**

Sélection : **octobre 2021**



OÙ TROUVER L'APPEL A CANDIDATURE ?

Les documents du présent appel à candidature sont disponibles et téléchargeables sur le site www.accelerateurdeprojet.fr



MODALITES DE DEPOT DE LA REPONSE

La réponse devra être déposée avant la clôture de l'appel à candidature :

- > par voie électronique à l'adresse :
juline.lebrun@valdeloirenivernais.fr
- > par voie postale à l'adresse :
Pays Val de Loire Nivernais
25 rue Benoit Frachon
58640 Varennes- Vauzelles

RENSEIGNEMENTS

Juline LEBRUN , Chargée de Développement Territorial



contact@valdeloirenivernais.fr



03.86.21.20.69